

Charte éditoriale

Remarques générales

Tout article doit être écrit en Garamond 12, interligne 1 et ne doit pas excéder **25 000-30 000 signes espaces et notes compris**.

Tout article proposé doit s'accompagner de :

- un résumé (environ 900 signes espaces compris)
- un *abstract* (environ 900 signes espaces compris)
- une courte notice biographique (environ 500 signes) de l'auteur

Tout article doit répondre aux règles académiques et éditoriales ordinaires en ce qui concerne le plan, les notes et citations :

- tout article doit se composer de **plusieurs parties, avec 3 niveaux de titre maximum**, sur le modèle suivant :
 - I) Titre de 1^{er} niveau
 - A) Titre de 2^e niveau
 - 1) Titre de 3^e niveau
- toute **citation** doit être indiquée **entre guillemets** (« ... ») et toute coupure dans la citation doit être signalée comme suit : [...]
- toute **référence bibliographique** doit être **impérativement** indiquée **en note de bas de page** (pas de bibliographie en fin d'article) ; les appels de note sont des chiffres consécutifs d'une page à l'autre.

Normes à respecter

Tout **terme ou phrase en langue étrangère** doit être **en italique**.

Tout sigle doit être développé lors de sa première occurrence.

> exemple : la première fois qu'on s'y réfère, on indique « Organisation des Nations Unies (ONU) »

Les **références bibliographiques** doivent être indiquées comme suit :

- P. Nom, *Titre de l'ouvrage*, ville, maison d'édition, année de parution, pages référencées
- P. Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, ville, maison d'édition, année, pages
- P. Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol. , n^o, date, pages référencées
- P. Nom, *Titre du mémoire*, type de mémoire, université, année de soutenance

En cas d'auteurs multiples, on procède ainsi :

- P. Nom, P. Nom et P. Nom., *Titre...*

S'il y a plus de 3 auteurs, alors on écrit :

- P. Nom, P. Nom *et al.*, *Titre...*

Les **références électroniques** doivent être indiquées comme suit :

- En ligne : <http://www....>, consulté le xx mois année

Il est **indispensable d'indiquer la date de consultation du site internet** référencé.

Abréviations utiles

Pour renvoyer à une référence précédemment citée :

- **précit.** : si on ne cite qu'un seul ouvrage du même auteur dans l'ensemble du texte, on peut, à partir de la 2^e occurrence, indiquer le nom de l'auteur, suivi de *op. cit.*
> exemple : P. Nom, précit., pages référencées
- **Id.** : pour signaler que la référence est exactement identique à la précédente (même auteur, même titre, mêmes pages)
- **Ibid.** : pour renvoyer à la référence précédente, mais pas aux mêmes pages (donc, même auteur, même titre, mais pas les mêmes pages que le document précédemment référencé)

NB : Tout article est soumis à une procédure de relecture par les pairs
L'auteur aura ensuite la possibilité d'actualiser son texte
1 jeu d'épreuve

Pour toute question, vous pouvez nous contacter à l'adresse : afri@u-paris2.fr